

Des projets pour notre territoire

Le regroupement des énergies et des moyens permet de mettre en œuvre des projets cohérents et ambitieux pour notre Pays Rhénan.

C'est en route !



La coopération intercommunale permet de **dynamiser le territoire et d'offrir aux habitants des services plus riches, mieux répartis et plus accessibles**, quelle que soit leur commune de résidence. C'est une question de solidarité, pour laquelle le Pays Rhénan souhaite travailler plus étroitement avec les Communes membres.

Le territoire est administré par la Communauté de Communes, les 18 mairies et quelques syndicats. Mettre une partie de toutes ces compétences en réseau devra permettre de gagner en efficacité, avec un coût maîtrisé. Pour y parvenir, la Communauté de Communes a entrepris l'élaboration d'un **schéma de mutualisation** destiné à proposer aux habitants, à travers les administrations communales, des services d'une qualité accrue. Ce schéma sera élaboré en concertation avec les élus et les agents des Communes membres.

La Communauté de Communes dispose également de la compétence pour l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale**, qui prendra à terme le relais des POS, PLU ou cartes communales actuels.

Ce document devra être en adéquation avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Bande Rhénane Nord qui donne un cadre général, avec le projet de territoire de la Communauté de Communes, mais aussi avec les lois

Grenelle (sur l'environnement) et Alur (sur l'accès au logement). Sa mise en œuvre débutera au printemps 2015 par de premières études. Deux années seront nécessaires à son élaboration. La Communauté de Communes **organisera le dialogue et la concertation**. Elle souhaite en effet se tenir aux côtés des maires, des adjoints en charge de l'urbanisme, des élus de chaque commune mais aussi de la population, **pour que ce projet soit construit avec le concours de tous**.

La Communauté de Communes fait du développement économique une priorité. Afin d'assurer **le développement des entreprises existantes et d'en attirer de nouvelles pour créer de l'emploi**, elle s'engage dans l'élaboration d'un schéma des zones d'activités pour être plus performante dans l'avenir.

Ce schéma doit permettre au territoire d'augmenter ses capacités d'accueil, de poursuivre les efforts d'aménagement (accessibilité, qualité paysagère) et de rester attractif dans un environnement concurrentiel proche de l'Allemagne et de l'agglomération de Strasbourg toutes proches. En parallèle, notre structure agit déjà : **1,5 millions d'euros des travaux de rénovation de voiries existantes dans les Zones d'Activités du territoire d'ici 2019**.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le siège administratif de la Communauté de Communes est basé à Drusenheim, 32 rue du Général de Gaulle – tél : 03 88 06 74 30

contact@cc-paysrhenan.fr

L'ancien siège de la Communauté de Communes de l'Uffried à Roeschwoog (4, rue de l'Étang) est devenu une annexe et accueille une antenne du SDEA.

Vous trouverez au siège de la Communauté de Communes les informations utiles et pourrez y prendre rendez-vous avec les élus et les agents.

zoom



« Pays Rhénan »

« Pays Rhénan » est édité à 20 000 exemplaires et diffusé auprès des habitants des 18 Communes de la Communauté de Communes. Directeur de la publication : Louis BECKER. Coordination : Denis HOMMEL. Comité éditorial : correspondants des Communes. Crédits photos CC Pays Rhénan, CCI, UPER, CIG Alsace ortho 2011-2012, Elisabeth SCHERRER. Création graphique : Grafiti. Assistance rédactionnelle : Menscom. Impression : Modern Graphic - Imprimé sur papier recyclé. Janvier 2015.

4

Les infos pratiques

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS

5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM – tél : 03 88 68 01 11 ram@cc-paysrhenan.fr

Les permanences au Relais :

→ lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique
→ mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV
→ jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

Les permanences délocalisées :

→ mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV
→ vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

4, rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG – tél : 03 88 72 50 40 animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr animjeunesse.paysrhenan

LA PISCINE DE DRUSENHEIM

2, rue de Dalhunden – tél : 03 88 53 31 70 piscine@cc-paysrhenan.fr
Gérée en régie par la Communauté de Communes du Pays Rhénan depuis le 1^{er} janvier 2014, la piscine de Drusenheim a été construite en 1975 et accueille plus de 60 000 usagers par an.

GRAND PUBLIC

Horaires

→ lundi : FERMÉE
→ mardi : 16h à 19h
→ mercredi : 16h à 19h
→ jeudi : 16h à 19h
→ vendredi : 16h à 21h
→ samedi : FERMÉE
→ dimanche : 9h30 à 12h30

Tarifs

Adultes : 3,20 € / Carte 10 entrées : 26,00 € ; Étudiants : 2,20 €
Carte 10 entrées : 18 € ; Enfants : 1,80 € / Carte 10 entrées : 15 €

AQUAGYM

Mercredi et jeudi soir de 18h45 à 19h30
La séance : 6,50 € / les 10 séances : 55 €
Un certificat médical est obligatoire pour participer aux cours

AQUACYCLING / AQUAJUMPING

Mardi de 19h00 à 19h45 et de 20h à 20h45
et samedi de 15h00 à 15h45 et de 16h à 16h45
Le cycle de 8 séances : 105 €
Inscriptions sur www.kad-oase.de

ÉCOLE DE NATATION

DÉBUTANTS (à partir de 6 ans) : mercredi de 13h30 à 14h15
INITIÉS : mercredi de 14h15 à 15h
PERFECTIONNEMENT : mercredi de 15h à 15h45
Le trimestre pour 1 enfant : 50 € / le trimestre pour 2 enfants : 85 €

AGRÈMENTS POUR LES ACCOMPAGNEURS SCOLAIRES
Mardi 26 mars à 16h00

LE MULTI-ACCUEIL

2, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
tél : 03 88 06 01 11
alef.creche.drusenheim@orange.fr
Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans

56 places

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Lauréat 2015 du prix Gira Award de la Région pour leur action en direction des parents

LES OFFICES DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE SOUFFLENHEIM
20b Grand'Rue 67620 SOUFFLENHEIM – tél : 03 88 86 74 90
www.ot-soufflenheim.fr

infos@ot-soufflenheim.fr

→ lundi, mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
→ jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 18h
→ samedi : de 10h à 12h et de 13h à 17h

PAVILLON DE TOURISME

Écluses du Rhin 67760 GAMBSHEIM – tél : 03 88 96 44 08
www.passage309.eu
info@passage309.eu

→ hiver : du lundi au vendredi de 14h à 17h

→ été : du lundi au jeudi de 14h à 17h

et du vendredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

L'ESCAL À DALHUNDEN

Rue de la Moder 67770 DALHUNDEN – tél : 03 88 86 04 48 ;
réservations au 03 88 06 74 30

contact@cc-paysrhenan.fr

Salle polyvalente et multifonctionnelle relevant de la compétence de la Communauté de Communes, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.

Les tarifs Pays Rhénan :

→ particuliers : 495 € + charges le week-end
→ entreprises et associations : 675 € + charges le week-end
→ forfait ménage : 50 €/heure

L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS RHÉNAN

Président : Gilles BLANCK – développeur commercial :
Stéphane BRUCKER [03 88 06 74 30]

www.uper.fr

contact@uper.fr

uperalsace

Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels. Elle élabore notamment des animations qui permettent de mettre en avant l'artisanat, le commerce et les services de proximité.

le Pays Rhénan

Information de la Communauté de Communes

Janvier
2015
N°1

AUENHEIM – DALHUNDEN – DRUSENHEIM – FORSTFELD – FORT-LOUIS – GAMBSHEIM – HERRLISHEIM – KAUFFENHEIM – KILSTETT – LEUTENHEIM
NEUHAEUSEL – OFFENDORF – ROESCHWOOG – ROPPENHEIM – ROUNTZENHEIM – SESSENHEIM – SOUFFLENHEIM – STATTMATTEN



DANS CE NUMÉRO

1 ÉDITO

2 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AU SERVICE DES HABITANTS

3 LES ÉLUS DU PAYS RHÉNAN

4 DES PROJETS POUR NOTRE TERRITOIRE
LES INFOS PRATIQUES

La Communauté de Communes au service des habitants

NOTRE COLLECTIVITÉ A ÉTÉ DOTÉE, PAR LES 18 COMMUNES QUI LA COMPOSENT, D'UN LARGE ÉVENTAIL DE COMPÉTENCES. LES COMPÉTENCES « ENFANCE ET JEUNESSE » ET « ANIMATION CULTURELLE » PERMETTENT D'AGIR DIRECTEMENT AU BÉNÉFICE DES HABITANTS.

ZOOM SUR DES SERVICES PHARES.

UN ACCUEIL CHALEUREUX AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - PARENTS (RELAIS)

Le Relais a bien des atouts : ce service public situé à Herrlisheim est tout à la fois un lieu d'information, d'animation, de rencontres et de professionnalisation. Il touche un nombre croissant d'assistantes maternelles et de parents dans la Communauté de Communes, preuve que la qualité de l'aide qu'il apporte est reconnue.

Les parents font notamment appel aux animatrices du Relais lorsqu'ils recherchent un mode de garde pour leurs enfants. Ils trouvent auprès d'elles les renseignements sur les différentes possibilités d'accueil (assistantes maternelles, crèches, périscolaire...) puis sur leurs droits et devoirs s'ils choisissent l'accueil individuel avec une assistante maternelle.



Le Relais est à leur service, mais aussi à celui des assistantes maternelles ou candidats à l'agrément, sur la durée. Il accompagne les uns et les autres pour toutes les questions relatives au contrat de travail, à la convention collective, au calcul de la mensualisation, aux congés payés, etc. Il contribue aussi à la professionnalisation des assistantes maternelles par le biais de soirées-rencontre ou journées de formation.

Il est enfin un lieu de rencontres, avec des ateliers d'éveil proposés aux 0-3 ans en petits groupes, qui permettent une approche tout en douceur de la vie collective, des sorties-visites, le « café parents-assistantes maternelles » tous les vendredis après-midi et des conférences et réunions le mardi soir, une fois par mois environ.

À NOTER

→ 350 assistantes maternelles bénéficient du service du Relais

→ Depuis septembre 2014, 83 enfants ont participé à des activités d'éveil



Pour mettre en œuvre les différentes compétences, les services de la Communauté de Communes comptent 25 agents et sont organisés en deux pôles :

→ le pôle aménagement-économie regroupe les services aménagement, urbanisme, technique, environnement, développement économique, commercial et touristique mais aussi les services extérieurs que sont le camping du Staedly à Roeschwoog, la piscine de Drusenheim et l'Espace Sportif, Culturel et de Loisirs (ESCAL) à Dalhunden.

→ le pôle finances-ressources-services aux habitants comprend les services administratifs ainsi que le Relais Assistantes Maternelles Parents (RAMP).

De nouvelles embauches ont eu lieu à l'automne 2014 : une animatrice du RAMP, un développeur économique, un urbaniste, un directeur du pôle finances-ressources-services aux habitants et une assistante du pôle aménagement-économie.

LE POINT SUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Le 1^{er} janvier 2014, les quatre anciennes Communautés de Communes (de l'Espace Rhénan, Gambsheim-Kilstett, Rhin-Moder et de l'Uffried) ont fusionné pour devenir la « Communauté de Communes du Pays Rhénan ». L'année 2014 a été mise à profit pour installer le nouveau Conseil Communautaire, poursuivre les projets ou les services existants et les harmoniser, comme par exemple la lutte contre les moustiques.

1^{er} janvier
2014

Fusion-cr  ation de la Communaut   de Communes du Pays Rh  nan

22 janvier
2014

Installation du premier Conseil Communautaire (39   lus)

20 mars
2014

Vote du 1^{er} budget

16 avril
2014

Installation du nouveau Conseil Communautaire suite aux   lections municipales

Janvier-d  cembre
2014

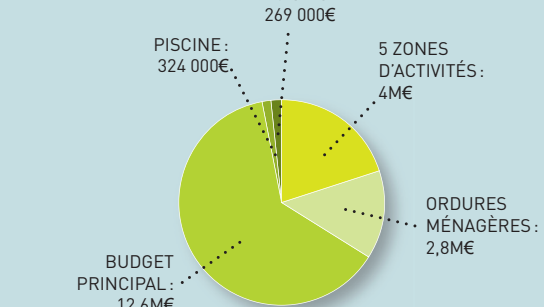
9 r  unions du Conseil Communautaire pour d  cider des actions et engager leur mise en   uvre

LE BUDGET 2014

Il est constitu   d'un budget principal (qui comprend notamment 798 100   de charges de personnel, plus de 2 millions de virement    la section d'investissement et plus de 7 millions d'attributions de compensation aux communes) et de 8 budgets annexes. Ces derniers permettent de g  rer de mani  re sp  cifique la zone de loisirs, la piscine de Drusenheim, 5 Zones d'Activit  s du territoire (ZA Auenheim, ZA Bernhohl, ZA Majeure, ZA Roppenheim-Roeschwoog et ZA Herdlach 2), et la collecte des ordures m  nag  res, via le SMIEOM.

D  PENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

(M   : MILLIONS D'EUROS)



PLUS FORTS ENSEMBLE

Depuis le 1^{er} juillet 2004, date de l'ouverture    la concurrence des march  s de l'  lectricit   et du gaz naturel pour les collectivit  s, ces derni  res pouvaient d  j choisir librement leurs fournisseurs d'  nergie. La fin des tarifs r  glement  s du gaz naturel a oblig   les Communes raccord  es au gaz naturel

La Communaut   de Communes du Pays Rh  nan au service des habitants

DES LOISIRS TOUTE L'ANN  E AVEC LE SERVICE « ANIMATION JEUNESSE »

La Communaut   de Communes m  ne une politique jeunesse tr  s dynamique en partenariat avec la F  d  ration des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin (FDMJC 67). L'objectif est de d  velopper des activit  s de loisirs aupr  s des 10-18 ans, de soutenir les initiatives des jeunes et de renforcer la coh  sion sociale, les partenariats et le soutien aux associations.



L'Animation Jeunesse est un service compos   de deux animateurs, Sylvie et Jonathan, fortement pr  sents puisqu'ils suscitent et accompagnent des loisirs toute l'ann  e ! Aux programmes de toutes les vacances scolaires – sorties, accueils de jeunes, activit  s vari  es – s'ajoutent en effet des rendez-vous toutes les fins d'apr  s-midi, mais aussi les mercredis apr  s-midi et le samedi.

La d  marche des animateurs encourage l'  coute et la participation des jeunes: ils sont invit  s    s'impliquer et    organiser leurs actions et lorsqu'ils ont g  t      l'autonomie et aux responsabilit  s, ils en redemandent.

Des   v  nements festifs les aident    financer leurs projets: c'est pourquoi vous croiserez l'Animation Jeunesse au march   aux puces de Roeschwoog en juin, lors du T  l  thon    Auenheim et Rountzenheim et dans d'autres rendez-vous au long de l'ann  e. Tout cela entre deux activit  s sportives, un s  jour pr  par   de longue date ou encore le club hebdomadaire de jeux de soci  t      Soufflenheim et Drusenheim !

   NOTER

→ 3 collectifs th  matiques sont mis en place pour les jeunes et tous ceux qui souhaitent apporter leur aide ou leurs ressources: le Collectif Nature (environnement), le Collectif Culture (musique, arts et spectacles) et le Collectif Engagement (d  couverte de la prise de responsabilit   et du volontariat)
→ Il est possible de devenir Jeune Animateur Volontaire    partir de 16 ans

   envisager le renouvellement de leurs contrats d'  nergie. Tr  s vite a germ   l'id  e de l'achat group   pour r  aliser des   conomies. Le Conseil Communautaire du 9 juillet 2014 a ent  rin      l'unanimit   le principe d'un groupement de commandes avec les Communes membres int  ress  es.

DES SERVICES   LARGIS DEMAIN

→ **P  RISCOLAIRE**: la Communaut   de Communes souhaite que l'offre d'accueil p  riscolaire (pour la restauration scolaire, l'  tude et les accueils de loisirs pendant les vacances) soit mieux r  partie sur le territoire. Aujourd'hui, la moiti   des 18 Communes propose un accueil des enfants pour le d  jeuner ou apr  s les cours et, l   o   elle existe, l'offre semble encore insuffisante. Les modalit  s de d  veloppement du p  riscolaire sont actuellement en discussion avec les Communes.



→ **BIBLIOTH  QUES**: le Pays Rh  nan dispose bien s  r de lieux de lecture publique, biblioth  ques, m  diath  ques et points de lecture, mais il est globalement moins bien dot   que le reste du d  partement. L'objectif de la Communaut   de Communes est de mettre les   quipements existants en r  seau, avec l'aide du Conseil G  n  ral du Bas-Rhin, pour pouvoir proposer aux habitants davantage de livres, de BD, de CD, d'animations ainsi qu'un meilleur acc  s    la culture num  rique.

zoom DES FONDS POUR LE COMMERCE DE PROXIMIT  



En avril 2014, la Communaut   de Communes a d  pos   une candidature pour b  n  ficier d'une nouvelle Op  ration Collective de Modernisation en Milieu Rural    18 Communes. Ce programme d'aide permet de b  n  ficier de fonds du Gouvernement, de la R  gion Alsace et du D  partement du Bas-Rhin, qui sont destin  s    pr  server ou    d  velopper un tissu d'entreprises de proximit  .

Le programme faisant l'objet de cette candidature comprend 8 actions conduites par la Communaut   de Communes et l'Union des Professionnels du Pays Rh  nan pour un budget pr  visionnel de 220 000   . Parmi elles se compte le salon « l'UPER expose », pr  vu les 25 et 26 avril 2015.

LA TAXE DE S  JOUR

La taxe locale de s  jour est pr  lev  e sur les h  bergements (h  tels, campings, g  tes, ports...) et revient    l'activit   touristique locale (promotion touristique, d  veloppement de services). Le Conseil Communautaire du 18 novembre 2014 a instaur   la taxe au r  el    compter de 2015. Elle sera appliqu  e au lancement de la saison,    partir du 1^{er} avril 2015.

LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

La Communaut   de Communes a sign   une convention avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SLM 67) pour des traitements sur le territoire des anciennes Communaut  s de Communes de l'Uffried et Rhin-Moder et lanc   une   tude de faisabilit   pour les 6 autres communes. Des traitements anti-moustiques ont eu lieu en mars, juillet, ao  t et septembre 2014. L'  tude de faisabilit   a   t   rendue    l'automne 2014 et permet de conna  tre les besoins de traitement pour 2015. Le partenariat avec le SLM sera poursuivi.

Les   lus du Pays Rh  nan

39   LUS D  L  GU  S AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REPR  SENTENT LES 18 COMMUNES DU TERRITOIRE. ILS SONT R  PARTIS DE LA MANI  RE SUIVANTE, EN FONCTION DU NOMBRE D'HABITANTS, 6 D  L  GU  S POUR DRUSENHEIM, 5 POUR SOUFFLENHEIM, HERRLISHEIM ET GAMBLSHEIM, 2 POUR KILSTETT, ROESCHWOOG, OFFENDORF ET SESSENHEIM ET 1 POUR CHACUNE DES 10 AUTRES COMMUNES (DALHUNDEN, ROUNTZENHEIM, ROPPENHEIM, AUENHEIM, LEUTENHEIM, FORSTFELD, STATTMATTEN, NEUHAUSEL, FORT-LOUIS ET KAUFFENHEIM).

L'EX  CUTIF

Le Pr  sident et ses Vice-Pr  sidents sont   lus par les Conseillers Communautaires. Un Bureau, compos   d'un repr  sentant de chacune des 18 Communes, compl  te l'ex  cutif.

LE PR  SIDENT

Louis BECKER,
maire de Herrlisheim

LES VICE-PR  SIDENTS

Hubert HOFFMANN,
maire de Gambsheim, d  l  gu   aux   quipements,
   la voirie et aux transports

Robert HEIMLICH,
maire de Forstfeld, d  l  gu   aux politiques
budg  taire et financi  re, aux ressources humaines
et    l'administration

Robert METZ,
maire de Sessenheim, d  l  gu      l'environnement

Jacky KELLER,
maire de Drusenheim, d  l  gu   au d  veloppement   conomique

Camille SCHEYDECKER,
maire de Soufflenheim, d  l  gu   au d  veloppement touristique,
   l'artisanat et au commerce

Denis HOMMEL,
maire d'Offendorf, d  l  gu      l'am  nagement du territoire

Joseph LUDWIG,
maire de Auenheim, d  l  gu   aux services aux habitants

ROUNTZENHEIM
Bernard KRAUSS, Maire
Marie-Antoinette MULLER, Suppl  ante

SOUFFLENHEIM
Camille SCHEYDECKER, Vice-Pr  sident
Dani  le AMBOS, D  l  gu  e
Mireille HAASSER, D  l  gu  e
Jean-Claude LAMS, D  l  gu  
Albert MEYER, D  l  gu  

DRUSENHEIM
Jacky KELLER, Vice-Pr  sident
J  r  me DIETRICH, D  l  gu  
Marie-Anne JULIEN, D  l  gu  e
Valentin SCHOTT, D  l  gu  
Marcel VIERLING, D  l  gu  
Yolande WOLFF, D  l  gu  e

HERRLISHEIM
Louis BECKER, Pr  sident
Sandra BECKER, D  l  gu  e
Marie-Th  r  se BURGARD, D  l  gu  e
Serge SCHAEFFER, D  l  gu  
Alexandre WENDLING, D  l  gu  

GAMBLSHEIM
Hubert HOFFMANN, Vice-Pr  sident
Anne EICHWALD, D  l  gu  e
Jo  l HOCQUEL, D  l  gu  
Marie-Rose MUSSIG, D  l  gu  e
Gabriel WOLFF, D  l  gu  



LES CONSEILLERS

LEUTENHEIM
G  rard LEHMANN, Maire
Raymond VIX, Suppl  ant

ROESCHWOOG
Michel LORENTZ, Maire
Genevi  e KIEFER, D  l  gu  e

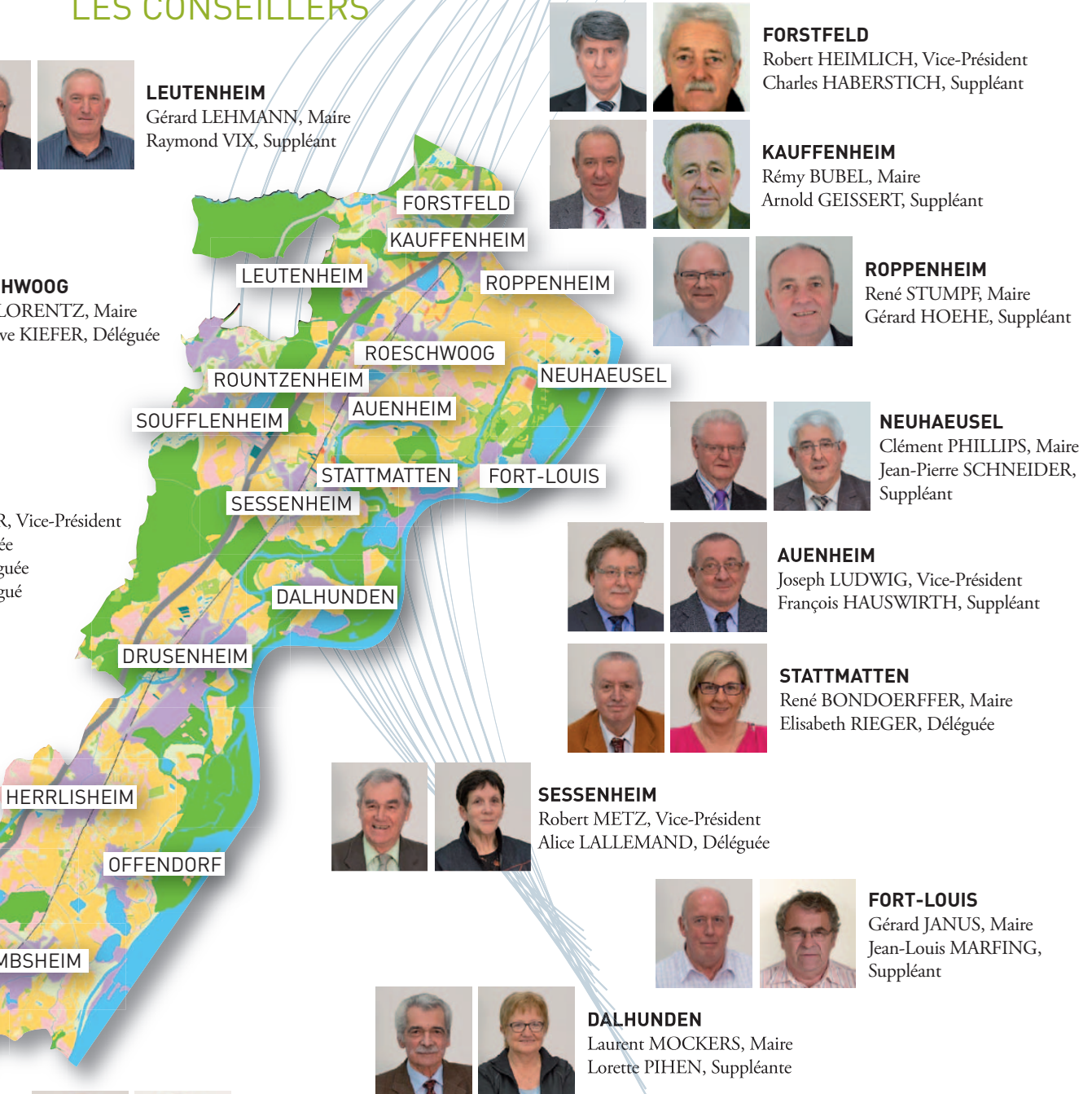
ROUNTZENHEIM
Bernard KRAUSS, Maire
Marie-Antoinette MULLER, Suppl  ante

SOUFFLENHEIM
Camille SCHEYDECKER, Vice-Pr  sident
Dani  le AMBOS, D  l  gu  e
Mireille HAASSER, D  l  gu  e
Jean-Claude LAMS, D  l  gu  
Albert MEYER, D  l  gu  

DRUSENHEIM
Jacky KELLER, Vice-Pr  sident
J  r  me DIETRICH, D  l  gu  
Marie-Anne JULIEN, D  l  gu  e
Valentin SCHOTT, D  l  gu  
Marcel VIERLING, D  l  gu  
Yolande WOLFF, D  l  gu  e

HERRLISHEIM
Louis BECKER, Pr  sident
Sandra BECKER, D  l  gu  e
Marie-Th  r  se BURGARD, D  l  gu  e
Serge SCHAEFFER, D  l  gu  
Alexandre WENDLING, D  l  gu  

GAMBLSHEIM
Hubert HOFFMANN, Vice-Pr  sident
Anne EICHWALD, D  l  gu  e
Jo  l HOCQUEL, D  l  gu  
Marie-Rose MUSSIG, D  l  gu  e
Gabriel WOLFF, D  l  gu  



OFFENDORF
Denis HOMMEL, Vice-Pr  sident
Anne CRIQUI, D  l  gu  e

KILSTETT
Francis LAAS, D  l  gu  
Francine HUMMEL, D  l  gu  e

FORSTFELD
Robert HEIMLICH, Vice-Pr  sident
Charles HABERSTICH, Suppl  ant

KAUFFENHEIM
R  my BUBEL, Maire
Arnold GEISSERT, Suppl  ant

ROPPENHEIM
Ren   STUMPF, Maire
G  rard HOEHE, Suppl  ant

NEUHAUSEL
Cl  ment PHILLIPS, Maire
Jean-Pierre SCHNEIDER, Suppl  ant

AUENHEIM
Joseph LUDWIG, Vice-Pr  sident
Fran  ois HAUSWIRTH, Suppl  ant

STATTMATTEN
Ren   BONDOERFFER, Maire
Elisabeth RIEGER, D  l  gu  e

SESSENHEIM
Robert METZ, Vice-Pr  sident
Alice LALLEMAND, D  l  gu  e

FORT-LOUIS
G  rard JANUS, Maire
Jean-Louis MARFING, Suppl  ant

DALHUNDEN
Laurent MOCKERS, Maire
Lorette PIHEN, Suppl  ante

LES COMMISSIONS

4 commissions th  matiques sont charg  es d'  mettre des avis et de pr  parer les d  cisions du Bureau et du Conseil Communautaire. Elles sont anim  es par les Vice-Pr  sidents qui ont en charge les comp  tences dont elles traitent:

- commission Finances et Ressources
- commission Am  nagement,   quipements et Environnement
- commission   conomie et Tourisme
- commission Services aux habitants